

## ANNEXES À LA DEMANDE DE PERMIS D'ENVIRONNEMENT

### (PLAN DESCRIPTIF, SCHÉMA DES ÉCOULEMENTS DES EAUX ET SCHÉMA DE PROCÉDÉ)

Dernière révision du document : Janvier 2020

#### 1. EXEMPLE DE PLAN DESCRIPTIF ET DE SCHÉMA DES ÉCOULEMENTS DES EAUX EN ENTREPRISE.

Dans le cadre d'une demande de permis d'environnement, il est obligatoire d'annexer un plan descriptif de l'entreprise ainsi qu'un schéma des écoulements des eaux, sans quoi le dossier sera considéré comme incomplet.

Le plan descriptif doit être dressé à l'échelle la mieux adaptée, en indiquant l'emplacement des locaux, des ateliers, des dépôts, des appareils, des cheminées, des prises d'eau souterraines et sur lequel sont reproduites les limites parcellaires.

Sur le plan descriptif, les parcelles cadastrales doivent être reproduites et numérotées de  $P_1$  à  $P_N$  où "N" représente le nombre des parcelles concernées par l'implantation de l'établissement. Les bâtiments doivent également être numérotés de  $B_1$  à  $B_N$  où "N" représente le nombre de bâtiments concernés par l'établissement.

Pour chaque **point de rejet d'eaux usées** comprenant un mélange de **plusieurs types d'eaux**, un schéma des écoulements des eaux doit être réalisé. Celui-ci doit comprendre les différents déversements, le sens des différents flux et le lieu du rejet. Il est pertinent d'indiquer différentes installations liées aux eaux (séparateurs d'hydrocarbures, citerne, fosse septique...).

**Les plans de l'établissement peuvent être réalisés par le demandeur tant qu'ils sont réalisés à l'échelle et que les différents renseignements/références demandés ( $P_N$ ,  $B_N$ ,  $I_N$ ,  $DS_N$ ,  $DD_N$ ,  $RE_N$ ,  $DEV_N$ ) sont bien mentionnés.**

#### 2. EXEMPLE DE SCHÉMA DE PROCÉDÉ EN ENTREPRISE.

Dans certains cas, l'ajout d'un schéma de procédé est nécessaire, sans quoi le dossier sera considéré comme incomplet. Celui-ci doit décrire l'ensemble des enchaînements ou étapes (réaction, séparation, mise en forme...) qui conduisent des matières premières au produit fini.

Les plans et schémas repris ci-après sont totalement fictifs et non exhaustifs, ils servent uniquement à illustrer l'exemple de demande de permis d'environnement figurant sur le site internet [www.environnement-entreprise.be](http://www.environnement-entreprise.be)

Document réalisé par :

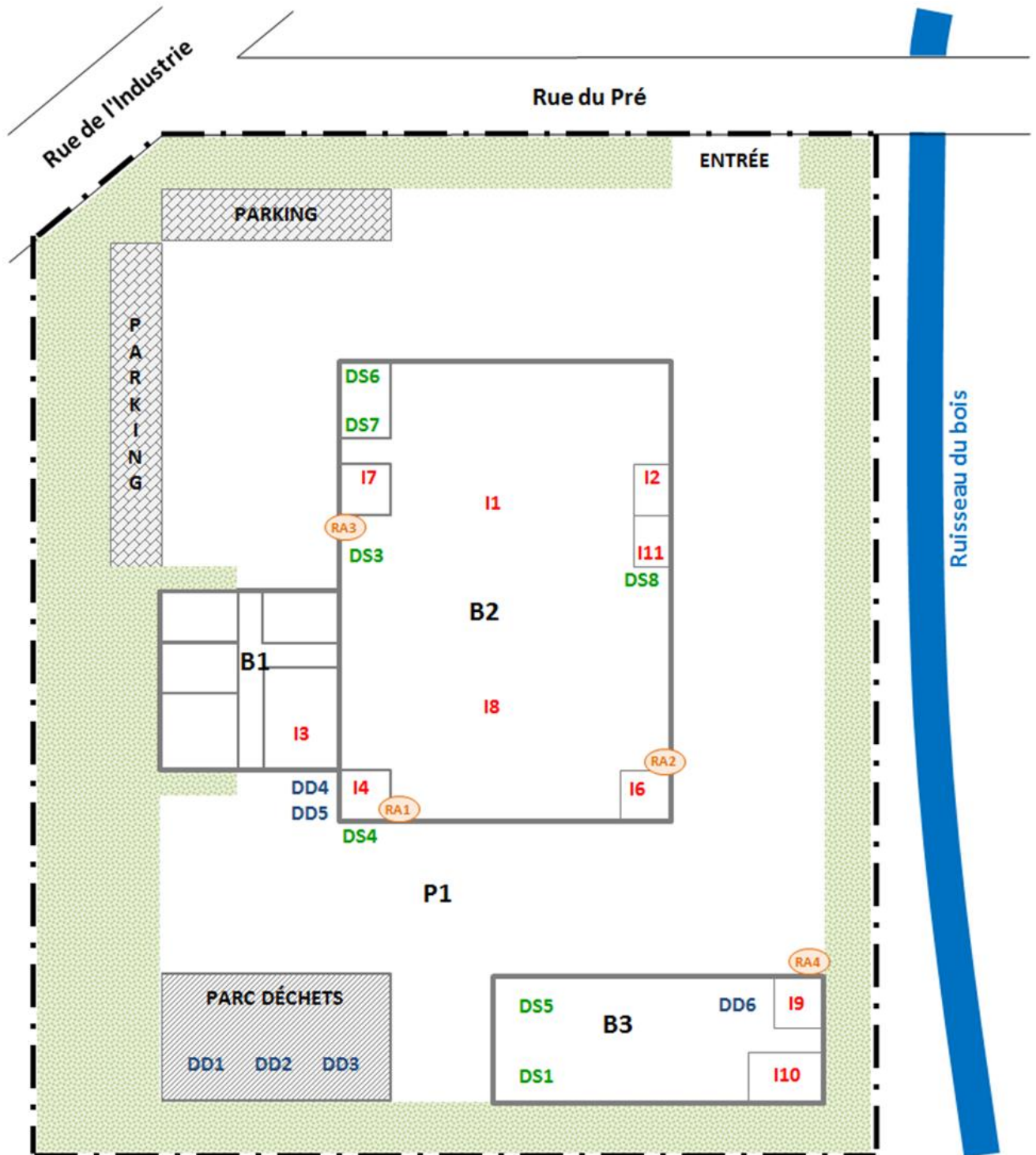


**Union Wallonne des Entreprises**  
Rue de Rodeuhaie 1 - B-1348 LOUVAIN-LA-NEUVE  
Tél : 010/47.19.43  
[environnement@uwe.be](mailto:environnement@uwe.be)  
[www.environnement-entreprise.be](http://www.environnement-entreprise.be)

Avec le soutien de :

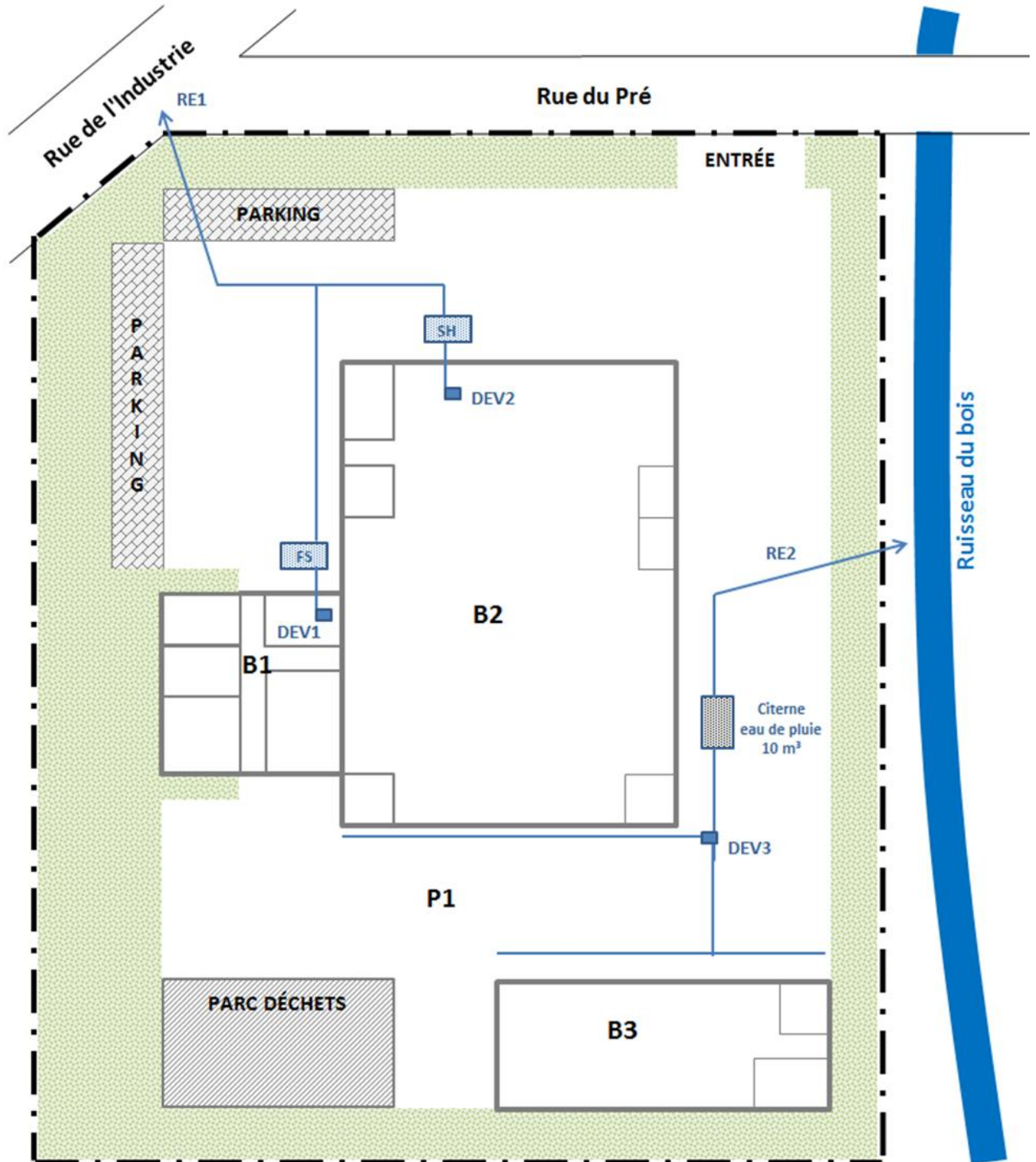


## Plan descriptif



Légende			 NORD  1/300 MENUISERIE DUBOIS Rue du Pré 1 5000 NAMUR
B1 = Bâtiment administratif	DS1 = Produits finis	I1 = Ligne de production des charpentes	
B2 = Hall de production	DS3 = Solvants	I2 = Cabine haute-tension	
B3 = Hall de stockage	DS4 = Citerne à mazout	I3 = Climatisation	
DD1 = Déchets de classe 2	DS5 = Bois (matières premières)	I4 = Chaudière (mazout)	
DD2 = Déchets dangereux	DS6 = Peintures	I6 = Récupération poussières et sciures	
DD3 = Huiles usagées	DS7 = Colles	I7 = Cabine peinture	
DD4 = Papier/Carton	DS8 = Cuve air comprimé	I8 = Sciage et rabotage du bois	
DD5 = PMC		I9 = Chaudière (chutes de bois)	
DD6 = Chutes de bois (valorisation sur site)		I10 = Broyage bois	
		I11 = Compresseur	

## Schéma d'écoulement des eaux



### Légende

FS = Fosse septique

SH = Séparateur hydrocarbures

DEV1 = déversement eaux usées domestiques

DEV2 = déversement eaux usées industrielles

DEV3 = déversement eaux pluviales

RE1 = Rejet à l'égout public (relié à une station d'épuration publique)

RE2 = Rejet en eau de surface



NORD



1/300

MENUISERIE  
DUBOIS  
Rue du Pré 1  
5000 NAMUR

## Schéma de procédé

